

SESSION 2024

**CAPES
CONCOURS EXTERNE**

Section : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (hormis celui fourni par le centre) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 6 0 0 E	1 0 1	9 3 1 1

Programme de Langue des signes française
 pour la classe de terminale des voies générale et technologique, langue première
 Thématique : Vers l'affirmation
 Axe 3 : Les arts : engagement et émancipation

Première partie : Composition sous forme de vidéo en langue des signes française

À partir des documents 1 à 4, vous questionnerez comment l'art peut rendre visibles les Sourds et leur culture.

Deuxième partie : Traduction

Vous traduirez en langue des signes française l'extrait du document 3 situé entre les lignes 35 et 40 : [Que des sourds puissent attachés à leur culture.]

Document 1 : « *Interview d'Emmanuelle Laborit - L'épopée d'Hermès* », réalisée par International Visual Theatre.

Source : vidéo publiée sur la chaîne YouTube le 30 juin 2021.

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=hVS84R4eTS0> (durée totale de 5 minutes 6 secondes)

Durée de l'extrait : 4 minutes 45 secondes.

Document 2 : Extrait du documentaire vidéo « *Regards sur le cinéma* » – Sébastien Lamigou-Gratiaa – 2017 – REG'ART et Bibliothèque Mériadeck - Lire Autrement Espace Diderot

Sources : vidéo publiée sur la chaîne YouTube le 22 novembre 2017, Art'Pi, Sourds.net

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=-fLGRV0yho&t=205s> (durée totale de 7 minutes 27 secondes)

Durée ajustée de l'extrait : 4 minutes 26 secondes.

Document 3 : Introduction de l'article « *L'International Visual Theatre et ses apports culturels autour de la langue des signes française. Contribution à une histoire de l'art sourd : quelques exemples contemporains* » – Olivier Schetrit in « *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* » 2013/4 (N° 64), pp 203-222, Éditions INSHEA

Source : <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2013-4-page-203.htm&wt.src=pdf>

1	La position des sourds dans la société, qui pendant longtemps a été une <i>mise sous le boisseau</i> a récemment évolué, pour prendre forme et commencer à s'enraciner dans notre monde moderne, souvent grâce et à partir d'expressions artistiques.
5	Y aurait-il plus d'artistes chez les sourds que chez les entendants ? Là n'est pas la question, mais du fait de leur isolement les sourds se sont peut-être ouverts à différents arts, trouvant là un moyen de s'exprimer et d'exister.
10	Si au cours des siècles, en France et dans le monde, des œuvres ont pu être créées par des artistes sourds comme c'est le cas par exemple en France au XIXe siècle, leurs œuvres n'étaient pas catégorisées en tant que les représentantes d'un <i>art typiquement sourd</i> , elles étaient plutôt fondues dans des mouvements artistiques plus larges, intégrant une culture initiée par des entendants. Néanmoins, les artistes sourds du début du XXe siècle se sont organisés dans les Salons d'artistes silencieux mais ces manifestations se sont vite estompées et leurs traces ne sont pas suffisantes pour parler d'un véritable mouvement artistique des sourds à cette époque. Il serait aussi hors
15	contexte de parler, pour ces Salons, d'une mise en scène de ce qu'on appellera plus tard, l' <i>identité sourde</i> . L'avènement de l'International Visual Theatre (IVT) à la fin des années 1970 semble être une période historique intéressante, car elle a offert un espace important pour l'élaboration d'une expression culturelle sourde et pour une valorisation de l'identité
20	sourde : ce carrefour d'échanges développé au sein d'IVT a été un véritable incubateur. Dans sa première période, jusqu'en 1992, l'IVT a connu une période de grande émulation artistique, de bouillonnement d'un art Sourd indépendant du <i>regard entendant</i> . Sous l'impulsion de certains créateurs, une reconnaissance va naître qui va entraîner peu à peu la création d'un réseau de sourds.
25	Cette impulsion va surtout prendre sa source dans et par l'art : ainsi l'art théâtral, simple outil d'expression et de communication pour certains sourds, a parfois évolué vers un militantisme sourd, revendiquant une fierté d'être sourd : est-ce à partir de

	cette confiance en soi graduellement retrouvée que des artistes sourds ont pu progressivement s’émanciper pour explorer leur propre voie artistique ?
30	À partir de cette prise d’indépendance, des artistes sourds ont pu créer des associations originales, trouver de nouveaux lieux de ralliement ou de contact, tendance qui s’est largement amplifiée grâce aux Nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) ou les réseaux sociaux comme Twitter, Facebook, pour créer une nouvelle <i>culture artistique sourde internationale</i> .
35	Que des sourds puissent avoir des talents artistiques est bien naturel, mais est-ce juste de parler d’un <i>art Sourd</i> ? Ce qui peut être nommé ainsi, ce sont des œuvres qui peuvent être comprises dans le sens d’une expression artistique contenant une expérience collective partagée par une communauté sourde. C’est pourquoi l’art Sourd existe non pas du fait du handicap, mais du fait de la culture sourde. Les sourds
40	sont très attachés à leur culture. C’est ainsi qu’actuellement, il y a un mouvement très fort dans la communauté sourde qui consiste à dire sourd avec un grand « S » et non pas avec un petit « s », cela pour bien montrer la valeur de leur culture. Et quel a été l’impact d’IVT sur cet art ?

Document 4 : « *Coupez leurs mains, elles repousseront!* » – Florent Schmitt – collage – in Schmitt, F. & Schmitt, P. compte-rendu de « *Art, politique et langue des signes - Chink : chantier de création sonore et visuelle, Strasbourg, 28 novembre 2009* », revue *Inter : Art Actuel* n°108, pp 52-55, 2011

Source : <https://www.erudit.org/fr/revues/inter/2011-n108-inter1806724/63953ac/>

